



## Procès-verbal

### Réunion du conseil d'administration

Lundi 12<sup>th</sup> de mars 2024

(17:00-20:00 l'après-midi)

*Session en ligne*

*La réunion s'est tenue en anglais, français, allemand, polonais et espagnol.*

#### Participants :

Membres du conseil d'administration à vie : Christian Decugis, Luis Rodriguez, Federico Gelmi, Wolfgang Albrech, Gwen Pennarun, Kasia Stepanowska, Bally Philp, Seamus Bonner

Autres membres de LIFE (en tant qu'observateurs) : Macarena Molina, Kazimir.

Personnel de LIFE : Chrstian Tsangarides, Annya Crane, Brian O'Riordan, Marta Cavallé (MC)

#### Ordre du jour :

- Ouverture et accueil par Christian Decugis, Président de LIFE
- Principales questions examinées par le secrétariat de LIFE
  - Plan général pour 2024 et budget
  - Présentation de nouveaux projets : Rethinking Fisheries, Seaglow, Round Goby & Fish X
  - Rapport du CSTEP et nouvelle consultation sur le Vademecum
  - Lettre ouverte Article 17
  - Règlement intérieur des conseils consultatifs, le cas de la Baltique comme précédent potentiel
  - Appel sur la *Seine* coulissante
  - Affaire du thon rouge en France
- Autres questions

#### Développement de la réunion

Christian souhaite la bienvenue à tous pour la première réunion de l'année 2024.

Marta souhaite la bienvenue à tous, y compris aux observateurs de la réunion (Kazimir et Macarena) et félicite à nouveau Bally Philp pour son élection lors de la dernière Assemblée générale et son incorporation au Conseil d'administration.

MC informe tout le monde des derniers développements. Les nouveaux membres de la Mer Noire ont été approuvés en ligne, ce qui signifie que nous avons un nouveau pays dans notre réseau. Nous avons également reçu une demande de Mulleres Salgadas, qu'elle partagera bientôt.

MC présente le **plan général de LIFE pour 2024** à l'aide d'une présentation PowerPoint (voir documents joints). Les principaux enjeux de cette année sont les élections du nouveau Parlement européen, qui auront lieu du 6 au 9 juin (th). Un nouveau commissaire sera nommé, probablement en octobre. Un nouveau commissaire sera nommé, probablement en octobre. Tout s'accélère avant l'entrée en fonction du nouveau commissaire, même si les grands "dossiers" risquent d'être mis en attente.

Les principaux dossiers nous occupent cette année :

- Pêcheurs du futur - un consultant et plusieurs événements seront organisés ; une enquête a été envoyée. Une réunion est prévue la semaine prochaine à laquelle vous pouvez assister en ligne.
- Groupe spécial Plan d'action pour le milieu marin (PAM). Le PAM a été lancé en février dernier et a suscité de nombreuses controverses. Un groupe spécial composé d'États membres et de parties prenantes comme nous. Prochaine réunion en avril.
- Vade-mecum (qui sera expliqué dans un point séparé)
- Autres : Eoliennes en mer. Marta participera à un événement à Bilbao la semaine prochaine sur ce sujet qui devrait gagner en importance au cours de l'année.

Autres questions à traiter :

- Cela fait 5 ans que la pêche au cabillaud a été fermée, c'est un désastre. Nous organisons un événement sur ce thème en juin. Objectif : accroître notre influence dans les organes scientifiques tels que le CIEM.
- Autres régions : nos capacités sont plus limitées à l'heure actuelle. Nous sommes désormais membres du MEDAC, quelques membres ont également assisté aux réunions (Federico). Nous sommes toujours membres des Amis du SSF. Nous espérons augmenter notre travail dans la Méditerranée et l'Atlantique prochainement.

Cette année, quatre nouveaux projets ont été lancés.

- Fish X, pour faire progresser la numérisation du SSF.  
Seamus précise que l'IMRO sera également partenaire du projet et qu'elle testera le dispositif NEMO, un marqueur d'engins, pour suivre la position des engins de pêche. Nous avons déjà réalisé un projet pilote avec quelques bateaux, mais nous espérons l'étendre à 20 bateaux dès que le partenariat sera confirmé. Ce projet comporte également un volet politique important.  
MC : Pour nous, l'important est d'être en avance sur la mise en œuvre du règlement de contrôle, de pouvoir tester le fonctionnement de ces dispositifs afin d'éviter les problèmes à l'avenir et de pouvoir co-développer ces solutions technologiques adaptées à nos besoins. Il s'agit également d'accroître le pouvoir et la visibilité du SSF dans les futures négociations sur l'espace maritime.

- Repenser la pêche. Nous sommes en train de rédiger une vision sur l'avenir de la pêche. Nous espérons la partager lors de notre prochaine réunion et l'approuver.
- Gobie rond. Suite d'un premier tour. Christian T. ajoute : La première phase consiste à mettre au point des engins de pêche, en évitant principalement les prises accessoires d'anguilles. Nous avons des partenaires qui s'occuperont également du traitement des captures. Il y aura ensuite des tests scientifiques, puis un projet pilote de pêche expérimentale dans différents pays.
- Seaglow. Son objectif est de faire progresser la transition énergétique pour la flotte de pêche artisanale en mer Baltique et en mer du Nord. Un grand projet qui débutera bientôt. FSK PO est également partenaire. Le projet permettra au chargé de communication d'être à plein temps, ce qui est une bonne nouvelle.
- D'autres projets sont en cours en parallèle. En ce qui concerne la stratégie de LIFE, nous travaillons sur l'analyse de la stratégie passée de LIFE, qui sera discutée lors de la prochaine réunion du CA.

Seamus : Les CA - c'est un travail important. La fermeture de la pêche au lieu jaune aura un impact important, par exemple, et nous souhaitons apporter notre aide dans ce domaine si nous le pouvons. Nous sommes membres de l'AC des eaux du nord-ouest - il serait bon d'assurer une coordination entre les AC. L'élection d'un nouveau président est imminente. Le mandat du nouveau Parlement sera important.

Marta fait le point sur les finances et **présente le budget 2024** (voir le document d'appui ci-joint).

Nous ne sommes plus dans une situation financière critique grâce aux nouveaux projets. Toutefois, nous travaillons en permanence à la collecte de fonds, car nous devons accroître nos capacités en Méditerranée et dans l'Atlantique et nous assurer que nous pourrions poursuivre nos activités après ces années. Le financement de base est la clé.

Il y a un report de 2023 qui n'a pas été dépensé - environ 30 000 euros - qui sera de l'argent non affecté que nous aimerions garder comme fonds d'urgence. Brian ajoute que ce fonds d'urgence est crucial pour la viabilité de LIFE à l'avenir et qu'il doit être augmenté pour faire face à des problèmes imprévus.

Seamus : les fonds de réserve sont importants. Pour toute ONG, c'est la clé. Pour les fonds de contrepartie également. Jerry ads : peut-on ajouter une ligne pour le conseiller principal ? :)

Le budget est approuvé par le conseil d'administration

Brian prend la relève et explique le nouveau rapport du CSTEP (envoyé en pièce jointe). Il y a deux grandes questions auxquelles il faut réfléchir :

- Ils produisent le rapport annuel sur l'état de la flotte de pêche. Il s'agit généralement de données économiques. Il leur a été demandé d'examiner les indicateurs qu'ils devraient

développer. Comment développer et analyser les informations. Elle demande à sept États membres de se pencher sur les profils de pêche nationaux (ensemble d'informations sur les pêcheries des États membres - comment elles sont gérées, la répartition de la pêche, etc. Le premier profil sera publié dans le courant de l'année. Il s'agira d'un moyen de voir comment la pêche est pratiquée en Europe. Une consultation publique sera organisée pour réviser les indicateurs. La deuxième partie des consultations est le vade-mecum sur l'article 17, la Commission a demandé l'aide du CSTEP pour faire un vade-mecum sur l'article 17 mais aussi sur la façon dont on définit une opportunité de pêche. L'un des points d'achoppement de l'article 17 concerne la définition d'une opportunité de pêche.

- Le vade-mecum comprendra 5 parties principales : l'historique, les exigences légales, l'illustration de la définition ou de la signification des possibilités de pêche, la section sur les pratiques existantes en matière de possibilités de pêche basées sur des critères sociaux et économiques, les pratiques existantes en matière de possibilités de pêche basées sur des critères environnementaux.

MC souligne que le rapport présente l'Espagne ou l'Irlande comme des cas de meilleures pratiques. Elle sait que l'Espagne n'est pas un cas particulièrement réussi et demande à Seamus ce qu'il en pense et en quoi consiste réellement cette commission. Seamus mentionne la question de la privatisation de facto. Le problème réside dans la façon dont les commissions sont structurées : elles se concentrent sur quelques gros bateaux. Il mentionne que la meilleure pratique mentionnée par le CSTEP est celle du " comité consultatif de la Cour de gestion " - l'IIMRO y est représenté. L'IIMRO y est représenté. Même si vous proposez quelque chose, c'est rejeté.

Jerry : Nous avons travaillé sur un document de sciences sociales sur la vulnérabilité des pêcheurs au Royaume-Uni. Il sera bientôt publié ; il s'agira d'un document important. En partenariat avec une université, nous organiserons deux ateliers au cours de l'été. Cela pourrait être utile.

**Marta** aborde le point suivant de l'ordre du jour, à savoir une **lettre commune de plusieurs ONG demandant une pêche équitable et l'application de l'article 17** au cœur de cette lettre. Les ONG sont d'accord pour que cette lettre soit signée et promue par le SSF et qu'elle soit soutenue par ce dernier. La lettre a été beaucoup retravaillée par quelques membres de l'équipe LIFE, dont Jerry. Elle a été envoyée et est maintenant présentée à la réunion.

Seamus : Je n'ai pas pu accéder à la lettre dans l'espace réservé au député. Il a un commentaire sur la question des subventions aux carburants, qu'il aimerait nuancer. Jerry ajoute qu'il a mentionné cette question lorsque nous avons examiné cette lettre. Il faut veiller à ce que les grandes entreprises ne se lancent pas immédiatement.

MC propose de renvoyer la lettre, de faire des commentaires en ligne dans les deux prochains jours et de l'approuver en ligne. Tout le monde est d'accord.

**Règlement intérieur du Conseil consultatif**

Christian T : En 2023, la CE a adopté un acte délégué qui définit la structure des conseils consultatifs. L'article 4.7 mentionne que la proportion de membres au sein du conseil consultatif doit refléter la flotte de chaque membre. Cependant, le problème de la définition du SSF se pose. En 2027, un nouvel acte délégué a ajouté la possibilité pour les Acs d'avoir 25 à 30 membres dans l'ExCom si les membres appartiennent à une organisation SSF. Le conseil consultatif a dû mettre à jour ses règles pour se conformer à la législation. En attente depuis un an. Nous avons été impliqués dans plusieurs groupes de discussion sur ce sujet, y compris Wolfgang. Nous avons convenu d'écrire aux États membres pour leur demander d'examiner leur organisation de pêche et de revoir leur définition de la pêche à petite échelle. 18 sièges pour l'industrie, les membres de LIFE ont 4 sièges. Le problème est que tout le monde dit qu'il s'agit d'une petite échelle.

Brian - Nous avons discuté en ligne avec le personnel et les directeurs de la manière dont nous devrions faire avancer les choses. Diverses questions ont été soulevées. AC est une construction de la DGMare. Ils ne peuvent pas se décharger de leurs responsabilités en veillant à ce que la gouvernance soit correctement mise en place. Nous sommes tous d'accord pour dire que si les petites entreprises n'ont pas une voix dédiée, elles seront perdues.

Où nous en sommes maintenant : Nous enverrons une lettre exposant la position de LIFE et souhaiterions une réunion avec la Commission sur la manière de faire avancer les choses.

Wolfgang - Il est absolument impensable que la Commission ait créé et adopté une loi - c'est une question brûlante, les gens sont nerveux dans la mafia de la pêche, les petits pêcheurs sont dix fois plus forts. Mais nous avons besoin de définitions claires. Nous avons absolument besoin d'une réunion avec la DGMARE.

Seamus - Membres de North west water AC. Orienté vers les grandes échelles. Et ils disent qu'ils représenteront également les petites échelles. Je serais prudent avec l'affirmation de 100% de petites échelles. Nous avons un membre qui dépasse les 12 millions d'euros et cette question pourrait nous amener à nous exclure nous-mêmes. Nous devrions peut-être prévoir une fourchette. Un autre problème est que la présidence du CC est un poste rémunéré. En fonction de la personne qui préside, elle fixe également l'ordre du jour. La DGMARE ne peut pas s'en laver les mains. Il y a une nouvelle organisation de producteurs en Irlande qui est membre du comité consultatif. Toutes les autres sont à grande échelle.

Bengt : Nous sommes représentés à 18% seulement, nous devrions augmenter ce chiffre à 80% - Certains utilisent des engins remorqués sur une base saisonnière.

Marta - Je voudrais suggérer une chose. Si nous optons pour 100 %, il y a un problème. Mais nous devrions fixer une fourchette avec laquelle nous sommes à l'aise et qui est suffisamment élevée. Peut-être devrions-nous envoyer une enquête à nos membres pour savoir quel est le pourcentage d'engins non remorqués de moins de 12 mètres qu'ils possèdent, afin que nous puissions fixer cette fourchette avec plus d'informations.

Wolfgang - Je ne pense pas que nous ayons besoin d'une enquête. S'il y a 10 fois plus de pêcheurs que de pêcheurs à grande échelle. Et si un pêcheur à petite échelle siégeait au conseil consultatif ?

Christian - La Commission a fait des propositions sur les indicateurs. Si nous faisons un %, c'est un jeu dangereux. Ou nous devrions considérer les débarquements plus que le nombre de bateaux. Il faut regarder le volume plutôt que le nombre de bateaux. Si nous demandons aux organisations qui elles représentent.

En ce qui concerne l'élection du président, c'est un bon moyen de créer des difficultés. Si les sièges sont portés à 30, il est clair qu'il s'agit d'une petite échelle.

Seamus : Autre problème : il n'y a pas assez d'organisations de la SSF qui peuvent se porter candidates. La plupart des pêcheurs irlandais ne sont pas membres d'une organisation de pêcheurs.

MC fera circuler à nouveau la position et informera de la date de la réunion avec la DG Mare.

### **Appel de la Seine Coulissante**

Gwenn explique ce qui s'est passé l'année dernière. Après avoir capturé 137 tonnes. Ce qui représente le quart du quota annuel. Ces bateaux et engins sont destinés à la pêche à la sardine ou à l'anchois. L'appel vise à les empêcher de pêcher dans la zone des 6 milles marins.

Seamus : en Irlande, le chalutage est interdit dans les 6 milles marins, ou du moins on essaie. Quelles sont les mesures juridiques que nous utilisons à cet effet ?

Brian : Dans le cas de la Seine Coulissante. Pendant certaines saisons, ces espèces se trouvent dans la zone des 6 milles marins. C'est l'argument.

Marta enverra à tout le monde le document d'appel concret, qui énonce tout le cadre juridique.

### **Mise à jour de l'affaire du thon rouge.**

Brian fait l'historique du procès. Le président de l'organisation a retiré son dossier (probablement acheté par l'organisation qui possède 95% de la cotation du thon en Méditerranée).

Gwenn ajoute. Pour clarifier, 95 % du quota est détenu par un OP en Méditerranée (SATHOAN).

Nous attendons la décision du juge dans un mois. Avec ce procès, nous remettons en question l'attribution par le gouvernement français des quotas de thon en France, mais cela pourrait constituer un précédent pour d'autres espèces. LIFE suivra l'affaire de près.

Gwen ajoute que c'est frustrant, car le thon est très abondant. Nous en voyons dès le mois de janvier dans nos eaux... c'est frustrant de les voir et de ne pas pouvoir les pêcher.

### **Autres questions**

Marta ajoute un sujet supplémentaire sur le responsable de la communication. Grâce à Seaglow, nous pouvons faire de ce poste un poste à temps plein, ce dont LIFE a vraiment besoin. Nous

avons proposé le poste à Annya mais elle a refusé car elle souhaite poursuivre et développer son travail en mer. Nous avons donc décidé d'un commun accord d'intégrer une nouvelle personne avant le début du projet Seaglow en mai. MC explique qu'avant de relancer un nouveau processus, nous avons décidé d'approcher Clauda Orlandini, car nous avons beaucoup apprécié son travail dans le passé. Heureusement, elle est prête à revenir et, bien que nous soyons encore en train de discuter du salaire, il semble que nous soyons sur la bonne voie pour l'intégrer bientôt. MC remercie publiquement Annya pour son travail et espère pouvoir compter sur elle à l'avenir. Tout le monde est heureux de cette nouvelle et remercie Annya pour son travail.

La réunion se termine à l'heure prévue et nous remercions tous les participants et les interprètes.